

# COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du mardi 19 Novembre 2019

Président : METE Orhan.  
Secrétariat : J. SABATINO  
Présents : J CHARLES - R NASRI.

## À tous les arbitres qui officient en D1 et D2

### RAPPEL FMI :

#### Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.

Ils doivent donc vérifier leur inscription et leur identité (via la FMI) avant le match, et s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match lorsque il n'est pas joueur. L'éducateur est la personne dont le nom est suivi sur la **FMI** de la lettre E.

En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique  
REGLEMENTS LOCAUX

Si les 2 éducateurs désignés étaient présents :

Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (**remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs**)

Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent :

Inscrire par exemple « pour le club A, M. X absent, pour le club B, M. Y présent » (**remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs**)

**Rappel:** consultation des désignations. La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF jusqu'au samedi 10h. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

**Rappel:** rédaction et envoi des rapports. La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger vos rapports dans le document prévu à cet effet sur le site du District, rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage. La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport à l'adresse : [discipline@isere.fff.fr](mailto:discipline@isere.fff.fr)

## COMMISSION DES ARBITRES

MEMBRES DU BUREAU DE LA C.D.A			
	<i>NOM Prénom (Fonction)</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Mail</i>
1	<b>METE Orhan</b> Président de la CDA Responsable organisation des événements CDA	07 83 93 27 86	orhanmete1975@gmail.com
2	<b>MAREY Arnaud</b> Désignations arbitres D1-D2-AA	06 17 14 62 03	designations38@gmail.com

3	<b>SABATINO Joseph</b> Vice-président Responsable rédaction PV, statuts Représentant à la Commission de discipline	06 82 40 62 73	sabatino.joseph@bbox.fr
4	<b>AMARI Abdelkader</b> Désignations des arbitres D3-D4-D5 et Féminines	07 85 98 74 44	kade380920@gmail.com
5	<b>CUSANNO Stéphane</b> Désignations JAD1, séniors J1	06 46 41 36 44	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
6	<b>NASRI Riad</b> Adjoint aux désignations JAD2, séniors J2, foot entreprise	06 21 62 45 26	riadnasri.polebatterie38@orange.fr
7	<b>COBAN Hüseyin</b> Désignations futsal, Commission d'appel	06 79 74 75 77	hey38130@msn.com
8	<b>BARENTON Edgar</b> Suivi administratif des arbitres (observations, notes questionnaires...) Désignations des observateurs CDA	07 86 49 43 90	edgar.barenton@gmail.com
9	<b>CHARLES Jacques</b> Secrétariat CDA, enquêtes	06 87 88 47 39	jacques.charles0982@orange.fr
10	<b>SABRI Karim</b> Membre non-arbitre	06 14 99 02 26	ksabri4@laposte.net
11	<b>DA CUNHA VELOSO José</b> Représentant des arbitres au Comité de Direction Coordinateurs des désignateurs	07 87 55 57 16	jose-veloso@wanadoo.fr
12	<b>BOURGEOIS Samuel</b> Technicien		

### **RAPPEL IMPORTANT :**

Rappel aux clubs concernés et à tous les arbitres qui ont réussi la dernière formation initiale en arbitrage il faut demander rapidement auprès de la LAURAFoot par l'intermédiaire du club d'appartenance leur licence arbitre pour pouvoir officier rapidement.

### **COURRIERS DIVERS :**

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

LAURAFoot : envoi du tirage de la coupe de France Féminine, transmis au désignateur concerné pour désignations des arbitres assistants.

Nous informe du forfait général - U20 - R2 -PC de GROUPEMENT FOOTBALL DE L'ALBANAIS 74

COMMISSION DE DISCIPLINE : fiches navettes, pris note.

### **COURRIERS CLUBS :**

FC TIGNIEU JAMEYZIEU : nous informe de la reprise de leur représentant arbitre pour officier dès le 24/11/2019, transmis au responsable concerné.

FC VALLEE BLEUE : remerciements concernant leurs rencontres pour l'arbitre ayant officié, pris note.

ESPOIR FUTSAL 38 : confirmation match futsal D2 ESPOIR FUTSAL 38 / RCA FUTSAL 2 du 24/11/2019 à 14h00 gymnase ST ALBAN DE ROCHE.

US VAL D'AINAN : demande arbitre match seniors D5 PC, du 24/11/2019 – CROSSEY / US VAL D'AINAN transmis au responsable concerné pour suite à donner dans la mesure de ses possibilités.

FC 2 ROCHERS : absence arbitre match féminines à 8 D2 PA du 17/11/2019 à 10h00 2RFC/ ST JOSEPH DE RIVIERE.

### **COURRIERS ARBITRES :**

BONOF Taher : problème de paiement match D4 EYZIN PINET / OL NORD DAUPHINE, remplacement de dernière minute, transmis au responsable concerné.

BOUTALEB Mohamed : envoi du certificat médical pour indisponibilité.

CROUSET : attestation pour indisponibilité tests physiques du 09/11/2019, transmis au responsable concerné pour suite à donner.

**ATTENTION  
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES  
T'ES SUR LA TOUCHE  
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.